

n° 232
NOVEMBRE 2024

Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque



**Construire
l'avenir**



www.fort-mardyck.fr

PAGES 04-05 | Grand angle
Une année ensemble

PAGES 08-09 | Développement durable
Rallye nature intergénérationnel

PAGE 18-20 | Solidarité
Dossier logement

1^{ère} édition du forum santé « Bien grandir ».



Concert de la Musique Royale de la Police d'Anvers dans le cadre du festival Polyfolies.



Conférence au Centre social sur l'opération Drakkar qui a coûté la vie à 58 parachutistes au Liban en 1983.



Hommage à nos élus disparus à la Toussaint.



Les animaux de Bio Topia se régalent avec les citrouilles d'halloween !



Toutes les générations réunies à la mémoire des combattants de la Grande Guerre.

Chères Fort-Mardyckoises, chers Fort-Mardyckois,

Et non, l'automne n'est pas signe d'un rythme qui ralentit bien au contraire ! Depuis la rentrée, notre commune s'est animée de la plus belle des manières avec la Ducasse, la Saint-Martin, la Semaine de la Culture ou encore Halloween qui cette année, et pour sa deuxième édition, a offert aux petits et plus grands un nouveau parcours hanté en mairie. Le succès fut à chaque fois au rendez-vous, et cet engouement prouve encore une fois que notre commune est aussi attractive pour ses animations et ses traditions. **Animer la commune c'est se rencontrer, partager, rire ou s'émouvoir, c'est en quelque sorte défendre le « vivre ensemble » et se battre contre « le repli sur soi ».** Ici à Fort-Mardyck, nous sommes très attachés à ces valeurs, elles consolident notre action quotidienne et fixent notre feuille de route.

Faire vivre une collectivité, c'est un équilibre des priorités. **Parmi ces priorités, il y a la transformation du cadre de vie, l'éducation, la sécurité, la solidarité, la propreté, le retour de la nature en ville entre autres choses.** Dans ce journal municipal, vous constaterez qu'elles ont été renforcées tout au long de l'année et avec des résultats très concrets. Ces priorités ne sont pas des gadgets, elles s'imposent à nous dans un contexte où il est nécessaire de construire l'avenir avec responsabilité et ambition. **Les collectivités locales jouent un rôle tellement important dans votre quotidien.** Sans collectivité locales fortes, il n'y a plus de proximité. Dans un contexte partagé entre la vitalité retrouvée du bassin dunkerquois et la pression budgétaire de l'État sur nos collectivités, nous sommes effectivement bien des équilibristes ! **Mais jamais nous ne laisserons de côté ce qui est précieux à nos yeux : faire vivre notre commune, et mieux encore la faire grandir !**

Pour ce dernier numéro de l'année, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, en gardant au cœur tout ce qui nous est précieux !



"En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant."
Nelson Mandela

Au sommaire

■ Retour sur.....	p. 02	■ Animations	p. 12-13
■ Edito	p. 03	■ Coup de projecteur	p. 14-15
■ Grand angle.....	p. 04-05	■ Vie associative	p. 16-17
■ Sécurité	p. 06	■ Solidarité	p. 18-20
■ Conseil municipal d'enfants	p. 07	■ Tribunes	p. 21
■ Développement durable	p. 08-09	■ Infos pratiques	p. 22
■ Cadre de vie	p. 10	■ Agenda	p. 23
■ Culture	p. 11		

Votre Maire,
Grégory BARTHOLOMÉUS

Permanences du maire et
des élus sur rendez-vous
au 03 28 59 68 00

[commune.fortmardyck](https://www.facebook.com/commune.fortmardyck)



**Vivre
à Fort-Mardyck**

Responsable de publication : G. Bartholoméus | Comité de rédaction : J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue | Crédit photos : Commune de Fort-Mardyck, CUD | Conception technique et Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde
Dépôt légal : 17 mai 1996 | Site internet : www.fort-mardyck.fr | [/commune.fortmardyck](https://www.facebook.com/commune.fortmardyck)
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

2024 UNE ANNÉE ENSEMBLE

UNE ANNÉE D'HOMMAGE À JEAN DECONINCK

Cette année a été placée sous le signe de l'hommage à Jean Deconinck. Il fut un homme politique et aussi un homme de Lettres, un maire soucieux du bien commun qui a su transformer Fort-Mardyck. C'est un héritage qu'il nous a laissé et plus encore une inspiration pour l'avenir. A cette occasion, **les trophées Jean DECONINCK** ont été créés pour mettre à l'honneur des Fort Mardyckois qui se sont illustrés.

UNE COMMUNE QUI BOUGE

Animer une commune, c'est aussi faire bouger et faire rayonner notre ville. **L'été en Fête** avec des temps forts de l'été a proposé aux habitants un **panel d'activités et d'animations pour petits et grands**. En fin d'année il y a **Noël en fête**, et en automne la **Semaine de la Culture** qui ponctuent nos saisons. Faire rayonner notre commune, c'est aussi avec le parc zoologique **BIO-TOPIA qui a dépassé la barre des 100 000 visiteurs cette année**. Bouger ensemble avec les grands événements de notre agglomération : le **Festival Polyfolies** et la **prestation de la Musique Royale de la Police d'Anvers à Fort-Mardyck**. Comme un symbole, notre carnaval ouvre la bande, et cette année **le dévoilement de l'affiche du carnaval** se déroulera dans notre commune quelques jours avant l'intronisation de **notre nouveau Tambour Major**.

TERRE DE TOUS LES JEUX

Officiellement labellisée « **Terre de Jeux 2024** », notre agglomération s'y est préparée de la plus belle des manières avec la même envie de promouvoir les valeurs du sport et de partager avec le plus grand nombre des moments forts. Cette année, **les « 4 jours de Dunkerque »** sont passés pour la première fois depuis plus de 15 ans à Fort-Mardyck. Les coureurs n'ont pas démerité et les habitants ont pu profiter de ce spectacle à la fois populaire et sportif.

NOTRE CADRE DE VIE CONTINUE SA TRANSFORMATION

Avec près de 20.000 emplois à pourvoir dans le bassin dunkerquois, **l'attractivité croissante du territoire dunkerquois va profiter aussi à Fort-Mardyck**. Notre commune prépare un plan ambitieux, de près de 80 nouveaux logements, mixant du locatif social, de l'accession à la propriété, du logement individuel et du collectif. Question travaux, le nouveau **Parking rue Jean DECONINCK** a été livré. Les travaux de la rue de la République et de la rue Nationale ont été achevés et les **travaux de voirie ont débuté rue Sadi Carnot et Jean de la Fontaine** pour une rénovation complète des voiries qui améliorera de manière significative le confort des habitants. Début 2025, les travaux **de la future restauration scolaire** débuteront. Dans le cadre du **Plan Energie**, nous investissons toujours pour que nos équipements communaux réduisent nos factures énergétiques.

DES FORUMS & DES SALONS EN GRAND FORMAT

En organisant depuis maintenant 3 ans **le Forum de l'emploi dans l'industrie**, nous avons réussi à placer l'évènement dans les temps forts de l'agglomération. C'est une belle réussite et une fierté ! Pour cette 3^{ème} édition, nous avons innové en visant **les TPE & PME**. En septembre dernier a eu lieu le **1^{er} Forum de la Santé** qui s'est adressé aussi bien aux parents qu'aux professionnel(le)s de la petite enfance, de l'enfance et de l'éducation. Et en fin d'année, c'est au tour du **Salon BD** de commencer à poindre le bout de son nez !

LA NATURE EN VILLE, UNE PRIORITE !

Le retour de la nature en ville, c'est notre engagement par des actions très concrètes. Evidemment il y a eu l'ouverture des Salines en 2023 et nous travaillons dès à présent pour **l'étendre**. A chaque projet, nous œuvrons au **réaménagement des espaces végétalisés et à des ouvertures de fosses naturelles**. Nous allons poursuivre aussi le travail que nous menons à l'échelle de la CUD pour **améliorer la qualité de l'air que nous respirons**. C'est le modèle de territoire décarboné que nous souhaitons ! L'Inscription au **label Villes et Villages fleuris** pour la seconde année consécutive nous permettra d'envisager la mention « excellence ». Nous faisons participer la population à travers **des chantiers participatifs de plantation et des balades natures intergénérationnelles** sur la biodiversité locale. La question du cadre de vie est importante, il nous faudra poursuivre notre travail sur **la végétalisation mais aussi la propreté**.

BIEN VIEILLIR ENSEMBLE

Une commune où l'on se sent bien, c'est aussi une commune qui inclut toutes les générations, qui crée du lien intergénérationnel, qui informe, accompagne, soutient ses seniors et leurs familles. Ce lien est précieux et vous le trouvez **tout au long de l'année à travers un programme riche en animations**. Ce sont près de **800 seniors** qui assistent chaque année aux manifestations, sorties, et moments d'échanges. Comme un trait d'union avec l'actualité, l'édition de « la semaine bleue », était intitulée « Bouger ensemble pour entretenir la flamme ! » **L'offre est riche pour les seniors** : des coffrets gourmands, des sorties de Noël, le banquet de printemps, la semaine bleue...

DE LA REUSSITE POUR TOUS !

L'éducation est au cœur de nos politiques publiques, car la jeunesse c'est aussi la vitalité d'un territoire ! En soutenant le pouvoir d'achat des familles, notamment avec **la dotation en fournitures scolaires, l'aide aux devoirs gratuite et la tarification solidaire de la cantine**, la commune intervient pour tous les écoliers. **Sans oublier la restauration scolaire** dont la pose de la première pierre sera tout un symbole de **notre programme ambitieux pour les familles !**

Au plus près des habitants, une police municipale à vos côtés

Une police de proximité, ce sont des agents au contact de la population dans la rue mais aussi dans les transports en commun, aux urgences, au sein des écoles... Depuis novembre 2023 et la délibération du conseil municipal, celle-ci est devenue unique pour tout le Grand Dunkerque avec ses communes associées. Cette montée en puissance s'est en outre accompagnée d'un élargissement du périmètre d'intervention.



↑ La police municipale, un service de proximité.

Le saviez-vous ? Les missions du policier municipal

Une personne ivre dans la rue, une autre qui jette ses déchets n'importe où, un chien dangereux, le stationnement abusif d'un véhicule, une menace de violence, un comportement dangereux...

Les policiers municipaux peuvent être appelés pour une multitude de motifs.

Ils sont assermentés pour :

- Faire respecter les arrêtés municipaux et préfectoraux. • Assurer une mission de surveillance générale.
- Sanctionner les atteintes à la salubrité et à propreté publique. • Encadrer les manifestations publiques.
- Faire respecter le code de la route. • Lutter contre les nuisances sonores.

Permanence de la police municipale : rendez-vous en mairie !

Parole d' élu Didier SZYMCZAK, Adjoint à la Tranquillité Publique :



« Il faut se féliciter de l'action menée à l'échelle des trois communes, avec une implication forte, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, de notre police municipale. C'était l'un des engagements de 2014 avec la ville de Dunkerque : un doublement des effectifs et des moyens supplémentaires à la clé. En matière de vidéo protection Fort-Mardyck

connaîtra en 2026 un plan ambitieux d'optimisation et de rationalisation de son parc de caméras. **Pour plus de proximité encore, nous avons imaginé relocaliser le bureau de permanence de la brigade de Police Municipale en mairie ».**

BESOIN D'ECHANGER AVEC LA POLICE MUNICIPALE ?

Des rendez-vous téléphoniques peuvent être pris, directement à votre domicile, ou encore lors d'une permanence en mairie selon vos disponibilités ! C'est cela aussi la proximité, et c'est évidemment en toute confidentialité.

Permanences de la Police municipale :

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous au **06 85 74 81 05** ou bien **03 28 59 68 00** en mairie.

Pour toute intervention 24h/24 :

03 28 26 27 17



Le CME 2024-2025 apprend, partage et débat

Depuis 24 ans, les élèves de CE2 des deux écoles de la commune procédaient à l'élection de leurs représentants au sein du conseil municipal d'enfants. Nouveauté cette année scolaire, cette mission est désormais dévolue aux enfants de CM1.

Former nos enfants à la citoyenneté, connaître leurs besoins, les impliquer dans la vie de la cité, sont autant de raisons pour lesquelles ce conseil a été institué en 2000. Les membres du conseil municipal d'enfants mènent plusieurs actions chaque année : participation aux cérémonies patriotiques, travail sur les valeurs citoyennes, initiation au développement durable, visite d'institutions ... Régulièrement un résumé des travaux est mis en valeur dans ce journal communal.

La participation au Conseil Municipal d'Enfants prépare les jeunes citoyens à la vie d'adulte. Elle leur permet d'acquérir des connaissances et une ouverture d'esprit qui leur seront bien utiles dans la vie personnelle et professionnelle. Ils acquièrent ainsi une plus grande confiance en eux, une capacité à écouter et à s'exprimer.

Le CME se réunit un mercredi sur deux sous la responsabilité de Madame Cindy STEIN, Conseillère déléguée.

Cette année scolaire nos jeunes représentants sont :

Ecole Roger Salengro : Maël DOCHY, Shayana EL MESBAHI, Melyne HELLUIN, Emma LARRANGE, Alessyo LAZZARO, Cadwal SALOME, Camille TRAN-KIM

Groupe scolaire Jean Jaurès : Rose BARRAS, Zélia GRAU, Aaron HEBRANS, Isabella LEMAIRE, Elyana OBRIET

Ils retrouvent les enfants élus en 2023 :

Ecole Roger Salengro : Olympe BECCART, Cassandre CHARPENTIER, Léana GEERAERT, Louna MESSEN, Camille VROLAND

Groupe scolaire Jean Jaurès : Emmy DEMAILLY, Kélyo FATOU, Clément MESSIAEN

La Laïcité à l'honneur

Valeur chère à nos conseillers municipaux enfants et adultes, la **Laïcité sera mise à l'honneur le lundi 9 décembre prochain à 9h30 à l'angle des rues de l'Amirauté et du Général De Gaulle**, par la plantation d'un Gingko Biloba. L'essence n'a pas été choisie à la légère. En effet, le Gingko Biloba représente la paix : c'est la seule espèce d'arbre à avoir résisté à la bombe atomique Hiroshima et à avoir refleurie un an après l'explosion nucléaire.

Le sujet, offert par la ville de Dunkerque, sera planté en présence de la municipalité et des enfants des écoles. Toute personne souhaitant se joindre à ce moment solennel est la bienvenue.



↑ Comme pour de vraies élections, les élèves ont respecté chaque étape du vote.



↑ Tout était en ordre à l'ouverture de l'urne.

↓ Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants 2024-2025.



Jardins fleuris : des fleurs et des passionnés !

Les participants au concours des jardins fleuris 2024 ont été mis à l'honneur lors de la réception organisée à la salle des fêtes le 13 septembre dernier.

M. le Maire a félicité et remercié les participants qui contribuent à l'embellissement et au fleurissement de la commune. Il a rappelé l'ambition de la ville d'obtenir la première fleur du label « Villes et Villages fleuris » dans les années à venir.

Jean-François DEBRIL, adjoint au cadre de vie et au développement durable, a rappelé **les critères d'appréciation du concours : esthétique générale, entretien et propreté, et développement durable.**

Le jury a pu voir dans de nombreux jardins des hôtels à insectes, nichoirs, mangeoires pour oiseaux, ou encore des récupérateurs d'eau.

Les gagnants des 3 catégories ont été récompensés par des bons d'achat de 100 €, 60 € et 40 € en jardinerie, et l'ensemble des participants a reçu une jardinière fleurie composée de vivaces à replanter. Ils ont également pu repartir avec la photo de leur jardin et échanger au sujet du jardinage autour du verre de l'amitié.

Les lauréats sont :

Dans la catégorie Façades et balcons, espaces sans terre : 1^{er} Marie-Claire LEGROS, 2^{ème} Thérèse RIVET, 3^{ème} Nicole LEGAL

Dans la catégorie Façades et jardinets < 40 m² : 1^{er} Joaquim LADEIRO, 2^{ème} Delphine ANGIER 3^{ème} Marie-Hélène DEVOS

Dans la catégorie Jardins > 40 m² : 1^{er} Monique BADTS, 2^{ème} Sophie ADRIANSEN, 3^{ème} Jean-Michel PHILIPPE



↑ Toutes et tous participant à l'embellissement de notre commune.



↑ Une magnifique jardinière composée de vivaces offerte aux participants.



↑ Au cœur du Flot Moulin, les enfants découvrent un espace naturel protégé.

Les écoles à la découverte de la mare du Flot Moulin

Depuis une quinzaine d'années, diverses actions ont été mises en œuvre pour protéger et développer l'espace humide de la mare du Flot Moulin, véritable zone naturelle au cœur d'un quartier d'habitations. Les arbres et les végétaux se sont densifiés au cours du temps. On peut désormais y voir oiseaux, insectes et quelques amphibiens.

C'est aujourd'hui devenu une zone à vocation pédagogique accueillant les enfants des écoles pour des ateliers et des activités sur la thématique de la biodiversité dans les zones humides.

Le CPIE a animé une séance le 18 octobre dernier avec les CE2/CM1 du groupe scolaire Jean Jaurès.

Les enfants ont été invités à **reconnaître les signes de l'automne dans la nature** (feuilles qui tombent, champignons, hibernations, migrations...). Ils ont ensuite **recherché fruits et graines** sur le site. Et pour clore la séance, ils ont pu **découvrir la vie de la mare et les êtres vivants** qu'on peut y rencontrer.

En novembre, ce sont les cycles 1 de l'école Roger Salengro qui assisteront à cette activité.

D'autres séances seront organisées au printemps.

Un rallye nature intergénérationnel pour (re)découvrir notre patrimoine naturel



↑ Rassembler les générations autour du développement durable.

trouvant sur le site (pour le blanc : des feuilles de peuplier blanc ; pour le rose, des graines de fusain...)

La dernière partie de l'animation était un **rallye boussole** : à l'aide d'une boussole et d'un détail à rechercher (panneau de rue, arrêt de bus...), les binômes devaient s'orienter et se diriger dans la bonne direction. Une manière ludique et originale de parcourir notre commune !

L'après-midi s'est terminé par un goûter convivial à la S.C.A.S. Grands et petits étaient ravis !

C'est sous un beau soleil que la commune a organisé le mercredi 16 octobre dernier un **rallye nature intergénérationnel animé par le CPIE Flandre Maritime, en partenariat avec l'AFMACS et la S.C.A.S, dans le cadre de la semaine bleue.** Les seniors et les enfants du CLSH ont été invités à partager l'expérience sur un parcours de 2 kms.

Une première activité, « **la chasse aux espèces communes** » a été proposée aux équipes : l'objectif était de chercher des espèces communes qu'on trouve dans nos haies ou le long des bordures de trottoirs, comme le thuya, l'herbe de la pampa, le lamier pourpre ou encore le compagnon blanc.

Arrivés dans les Salines, les participants avaient pour mission de trouver des **éléments naturels de différentes couleurs** se



↑ Repérer et collecter des essences par couleur.

Zoom Biodiversité



↑ Coccinelle des cimes.

Dans la famille des scarabées et des coccinelles, la diversité des milieux dans la commune permet de lister 38 espèces différentes.

Les coccinelles représentent une part importante des inventaires, dont certaines, relativement rares, ont pu être observées. C'est le cas de la coccinelle des cimes, observée dans les pins ornementaux plantés à divers endroits.

C'est le cas également de la coccinelle du melon. Cette espèce phytophage est spécifique de la Bryone, plante assez sauvage répandue à proximité des espaces dunaires mais plus rare sur le reste du territoire.



↑ Coccinelle de la Bryone.

Chaque jour, nous améliorons le cadre de vie

Le retour de la nature en ville continue...



De nouveaux aménagements permettant de fleurir rapidement ont été créés au Square des Enfants et à proximité des statues des phoques en entrée de ville. Ils permettent la mise en place de **tapis de fleurissement**

adaptables selon les saisons. Pour l'automne, ce sont **400 pomponettes** qui ont été plantées et donnent de belles couleurs à notre ville. Le printemps apportera aussi son lot de surprises !

Par ailleurs, les services techniques ont procédé au **remplacement des arbres plantés dans les jardinières place de la mairie et devant la salle des fêtes** par des pins parasols. Il était nécessaire de replanter les photinias en pleine terre pour qu'ils puissent continuer à croître. Le choix de la nouvelle essence s'est porté sur des pins parasols, à la fois pour leur aspect décoratif mais également pour l'ombre qu'ils apporteront en période estivale.

...Le plan énergie continue aussi !



Démarré en 2022, le plan énergie vise à faire de nos bâtiments communaux, des équipements **plus responsables, moins énergivores et mieux isolés.** De nombreux travaux ont déjà été réalisés en ce sens et le seront encore jusqu'en 2026.

Ces dernières semaines, la salle des sports était concernée avec le **remplacement des polycarbonates** de la grande salle par des panneaux de bardage translucides à très faible émissivité thermique. La

renovation ou le remplacement de certains chéneaux a également été réalisé.

Concernant le bâtiment mixte du groupe scolaire Jean Jaurès, après d'importants travaux de bardage, de faux-plafonds et de remplacement des menuiseries réalisés cet été, **l'ensemble des points lumineux de ce bâtiment a été remplacé par des LED, moins énergivores.**



Un programme bien étoffé pour la Semaine de la Culture !

Cette année, la Semaine de la culture a débuté avec une **comédie médiévale** « *C'est pas faux !* », pour continuer avec « *Un partout !* » **pièce de théâtre interprétée par les Insolites** avec Emmanuel VALLOY. Les samedi 9 et dimanche 10 novembre, à la salle des fêtes, le **salon Formes Arts'Dyck** permettait aux artistes locaux d'exposer leurs créations. Le mercredi 13 novembre, « *Les jeux du Stade* » présenté par **le théâtre de marionnettes à fil Mariska**, a charmé, par sa prestation les plus petits à partir de 2/3 ans. La semaine de la culture a été clôturée par une **soirée en hommage au centenaire de la naissance de Jean DECONINCK**, avec la participation de Roméo RAGAZZO, Patrick ODDONE et avec pour maître de cérémonie Jean-Marie LE FEYER. Un temps-fort parsemé d'anecdotes mais aussi de retours sur les principales réalisations de notre ancien Maire qui ont permis l'amélioration de la vie des Fort-Mardyckois. Un visionnaire, Jean DECONINCK mais aussi un poète dont les textes ont été récités par des enfants en cette occasion spéciale. L'hommage s'est aussi fait en chansons grâce à Jeanzibart et aux Shambles.

Merci à tous les participants pour cette semaine de sourires et de bonheur !



↑ Voyage à travers les époques avec « *C'est pas faux !* »



↑ Salle comble pour « les Insolites ! »



↑ De nombreux exposants proposaient du fait-maison !



↑ Les enfants ont vécu un agréable moment avec Petit Jean lors du spectacle de marionnettes à fil.



↑ Roméo RAGAZZO, Jean-Marie LE FEYER et Patrick ODDONE ont animé la soirée hommage à Jean DECONINCK.



↑ C'est une salle des fêtes bien remplie qui a participé à l'hommage à notre ancien maire.

Fête foraine

C'est sous le Soleil que notre traditionnelle fête foraine a été inaugurée le 5 octobre dernier.

Durant une semaine, petits et grands ont pu profiter de gourmandises telles que : croustillons, barbes à papa, pommes d'amour et des nombreuses attractions foraines qui font de notre ducasse la plus importante fête foraine du littoral après celle de Dunkerque en fin d'année.



↑ Et que tournent les chaises volantes !



↑ Plein soleil sur l'inauguration de la fête !



↑ Des gourmandises, des manèges mais aussi des jeux d'adresse.



↑ Déambulation des mascottes.

Halloween

Le 31 octobre près de **700 personnes** ont découvert le parcours hanté au sein de la mairie.

A cette occasion les enfants, les parents et même les grands parents ont revêtu leurs costumes les plus effrayants. Pour certains la peur s'est lue dans leurs yeux tout au long du parcours. Afin de se remettre de leurs émotions fortes, tous les participants ont pu se réconforter avec des bonbons et les enfants ont pu repartir avec une sculpture en ballons !



↑ Fantômes, sorcières et monstres habitaient notre parcours hanté.



← Un décor terrifiant pour accueillir les courageux visiteurs.



↑ Avez-vous osé franchir les portes de notre parcours hanté ?



↑ Une photo de famille le temps de se remettre de ses émotions.

Saint-Martin

Ce 5 novembre, les enfants des écoles maternelles de l'Amirauté, Jean Jaurès et Dessinguez ont fêté la Saint-Martin. **Ce dernier est venu leur rendre visite dans leurs écoles respectives et leur a demandé de l'aide pour retrouver son âne.** Les enfants, munis de leurs très jolies lanternes et chantant son hymne célèbre, se sont mis à sa recherche. **Comme le veut la tradition, pour les remercier, Saint-Martin leur a offert à chacun un voalaeren.**

Le soir venu, chaque participant a présenté son œuvre au traditionnel **concours de lanternes ouvragées**. Félicitations aux nombreux enfants participants qui ont réalisé de très belles œuvres d'art ! Puis, malgré le temps maussade, **un long cortège de parents et d'enfants a accompagné Saint-Martin et les musiciens de l'ensemble instrumental** pour le défilé dans les rues. Pour clôturer cette balade, les enfants ont pu déguster un bon voalaeren.



↑ Saint-Martin pose pour la photo avec les enfants des écoles.



↑ Quelques caresses à l'animal entêté.



↑ Les participants au concours de lanterne défilent devant le jury.

Le carnaval se prépare... et se réinvente à Fort-Mardyck !

C'est un événement très attendu par tous les habitants : le carnaval de Dunkerque. Et comme un prélude à cet événement, il est de tradition de dévoiler l'affiche qui va devenir l'étendard de toute l'année carnavalesque. **Et c'est à Fort-Mardyck qu'aura lieu ce moment fort : à la salle de fêtes le mercredi 8 janvier !**

Sans en dire plus, car le suspens sera gardé jusqu'au jour J, on peut d'ores et déjà vous dire que dans les jours qui suivront ce dévoilement **aura lieu la cérémonie d'intronisation de notre nouveau Tambour-Major avec l'ensemble de la confrérie**. En effet, après 33 ans à mener sa clique avec son bâton de mesure, Marie-Claude VANKEMMEL, la première femme tambour-major, laissera sa place à la tête de la clique de Fort-Mardyck ! Et qui sait si on ne vous prépare pas encore de nouvelles surprises ! Encore un peu de patience, et rendez-vous en début d'année 2025 et notamment le 1^{er} février au départ de la bande !



↑ En 2019, l'affiche de Gautier DESBONNETS avait été dévoilée à Fort-Mardyck.



↑ Et bientôt le retour de la bande !!!

Laetitia WLODARSKI, référente aux affaires scolaires

Depuis la mi-octobre, Laetitia WLODARSKI est entrée au service de la commune de Fort-Mardyck et particulièrement au service des élèves et parents d'élèves. Originaire de Dunkerque, elle a travaillé pendant 1 an en tant que référente scolaire à la ville de Dunkerque, pendant 3 ans en PMI (Protection Maternelle et Infantile) et pendant 7 ans à Wormhout où elle fut responsable du service enfance et jeunesse. Comme sa carrière et son profil le démontrent, son souhait le plus cher est d'être au service des enfants et de les accompagner au mieux dans la réussite de leur scolarité. Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos services.



Carinne DEBRUYNE a rejoint le service animations

Fort-Mardyckoise depuis plus de 15 ans, Carinne DEBRUYNE a occupé pendant 12 ans le poste d'adjointe d'animation, avec pour missions principales : responsable de la restauration scolaire, directrice des accueils de loisirs et d'accompagnement scolaire pour la ville de Tétéghem. Souhaitant donner un nouvel élan à sa carrière, elle a postulé à Fort-Mardyck afin de s'investir pour sa commune (ce qu'elle a déjà fait en travaillant en tant qu'animatrice à l'AFMACS pendant 1 an). Elle a été retenue pour le poste de secrétaire du pôle animations, culture sport et vie associative. Elle y a pour missions notamment de gérer les occupations et locations de salle, de participer à l'élaboration des manifestations, d'être au contact des associations... Bienvenue à elle !

La commune met ses bacheliers à l'honneur !



↑ Belle continuation à toutes et à tous !

Vendredi 25 octobre dernier, **en présence de Julien GOKEL, Député, Monsieur le Maire et les élus du conseil consultatif ont accueilli les diplômés du baccalauréat de 2024.**

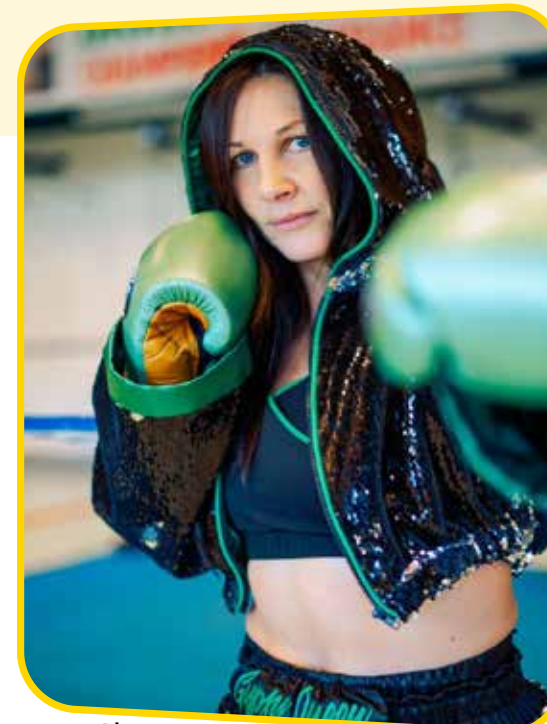
En franchissant l'étape de la réussite de cet examen, ces jeunes se sont ouvert la voie vers leur avenir. Qu'ils décident de continuer des études après le bac ou d'entrer dans le monde du travail, tous sont méritants et nous leur souhaitons le plus bel avenir possible ! Après avoir rappelé les **différents dispositifs d'aide aux étudiants et aux jeunes travailleurs apportés par la commune et la SCAS**, les élus leur ont remis un présent au nom de la commune. Encore toutes nos félicitations à eux !

Priscilla PETERLÉ championne du monde de boxe !

Elle est effectivement née à Saint-Pol sur Mer, y a grandi, y travaille et y boxe au Ring Saint-Polois, mais c'est bien à Fort-Mardyck que Priscilla PETERLE réside depuis 9 ans désormais. Le vendredi 11 octobre 2024, elle a inscrit son nom au palmarès de la WBC Silver (l'une des principales fédérations de boxe anglaise au monde) en remportant la ceinture de championne du monde. Portait d'une femme qui a tutoyé les sommets.

Son parcours :

- 2002 : elle commence la boxe à l'âge de 17 ans et 6 mois plus tard, elle devient Championne de France junior.
- 2007 et 2013 : Championne de France chez les amateurs
- 2019 : Passage chez les professionnels
- 2021 : Championne de France
- 2022 : Championne d'Europe



↑ Photo Ekaterina Poineau kates-eyes.com

Priscilla PETERLÉ a la boxe dans le sang. Après sa victoire en championnat d'Europe, elle a patienté pour défendre son titre mais aucune adversaire n'a relevé le défi.

Pour continuer à progresser, elle a décidé de prendre les choses en main et a organisé son championnat du monde au sein de la fédération WBC. La ceinture de championne du monde WBC Silver étant vacante dans sa catégorie, elle s'est fixé pour objectif de la conquérir. **Il restait tout à faire. Et elle a TOUT fait.**

Pour organiser ce combat, elle est partie de rien. Trouver une salle, des sponsors essentiels au financement des 87 000€ nécessaires pour cet événement, gérer toute la logistique de la venue des boxeurs, des arbitres, des officiels... elle s'est occupée de tout. **3 mois de travail acharné pour transformer un rêve en réalité.** Pendant cette période, elle a bien sûr continué de travailler, s'est entraînée 20 heures par semaine et s'est occupée de sa famille... Une vie plus que bien remplie pour cette maman de 2 enfants qui force notre admiration.

Elle a géré l'organisation de cette soirée (3 combats amateurs et 5 combats professionnels disputés ce soir-là) de bout en bout jusqu'au mercredi précédant SON match.

Rien ne lui a été épargné : à quelques heures d'affronter la Dominicaine Claribel MENA, la Fédération Française de Boxe ne l'autorise pas encore à combattre. C'est à 20 heures qu'elle obtient le précieux sésame et quitte enfin son domicile pour se rendre aux Stades de Flandres où le combat aura lieu 3 heures plus tard.

En musique, elle s'enferme alors dans sa bulle et ne pense plus qu'à son match. Le son festif des Gipsy King l'accompagne et lui forge un mental d'acier.

Dans les vestiaires, le cutman vient lui poser les bandages réglementaires, puis c'est la remise des gants. **A 23 heures, ce vendredi 11 octobre 2024, plus de place pour le doute, elle monte sur le ring pour gagner.**

10 rounds de 2 minutes. C'est le temps dont elle dispose pour faire ses preuves. Et elle fera ses preuves avec brio. A la fin du 8^{ème} round, elle mène. Elle le sait. Elle pourrait se contenter de parer les coups de son adversaire, être moins agressive. Mais elle est là pour combattre et ira jusqu'au bout de son match, sans rien lâcher.



23h30 l'arbitre du match lève sa main lui signifiant sa victoire. Gipsy Queen (son surnom dans le milieu de la boxe) s'est élevée au plus haut rang de la boxe mondiale. Elle a le sentiment du devoir accompli. Elle fait la fierté des siens et de toute une ville derrière elle.

C'est un exploit qu'elle vient de réaliser.

Pas seulement celui d'être devenue championne du monde de boxe. **Mais celui d'avoir mené de front toute l'organisation du tournoi et la victoire** sur une adversaire de 5 ans sa cadette au palmarès plus que prometteur. Pour cela, **Priscilla mérite notre plus grand respect et notre admiration.**

Et pour l'avenir ?

Elle aimerait devenir l'organisatrice d'un tournoi de boxe élite qui aurait lieu tous les ans sur le territoire Dunkerquois.

Une passion familiale

Priscilla est entraînée par son mari, Mario, véritable « scientifique de la boxe ». Ses 2 enfants pratiquent et excellent également dans ce sport et représentent eux aussi, des espoirs de la boxe.

Pétanque Fort-Mardyck

L'association a organisé, dans le cadre de la semaine bleue, un concours en interne, à l'issue duquel un T-shirt au logo de l'association fut offert aux 57 adhérents participants.



↑ Tous les adhérents aux couleurs du club !

L'AFMACS vous informe

Le Téléthon



Le samedi 7 décembre 2024 de 14h à 18h au Centre Socioculturel de Fort Mardyck.

Action organisée avec des associations Fort-Mardyckaises sur le thème "Les bâtisseurs de l'espoir". Venez nous aider à

réaliser la réplique du fort de Fort-Mardyck sur le parking du Centre Socioculturel. Exposition et animations sur place. Une vente de soupe sera proposée (velouté de courgettes et soupe lentilles de corail/ carottes) au prix de 3€. Réservation obligatoire au secrétariat de l'AFMACS du 18 novembre au 2 décembre. Les soupes devront être retirées le 7 décembre au Centre Socioculturel pendant l'action du téléthon.

Collecte de stylos au profit de l'association Les clowns de l'Espoir

Ne jetez plus vos stylos usagés, faites un tri avec vos enfants et déposez-les dans le hall du Centre Socioculturel. Tous les stylos sont concernés : stylos à bille, surligneurs, feutres, porte-mines, marqueurs, correcteurs en tube ou en souris (à l'exception des crayons à papiers et crayons de couleur et des colles). 1 kg de crayons récoltés = 0.50€ reversé à l'association. Les clowns de l'espoir ont notamment pour mission **d'améliorer la qualité des séjours des enfants hospitalisés**. Merci pour eux !



Concert de Sainte Cécile de l'Ensemble Instrumental

L'Ensemble Instrumental de Fort-Mardyck vous invite à son concert de Sainte-Cécile le dimanche 8 décembre à 16h (ouverture des portes à 15h30), à la Salle des Fêtes.

Entrée libre

Venez partager un moment d'évasion musicale mêlant Rock, Jazz, incontournables de Disney et bien d'autres encore...



Deux concours pour la bonne cause

L'association Le bon pointeur Fort-Mardyckois organise, à l'occasion du Téléthon, deux concours de pétanque, les 4 et 7 décembre prochain, au Boulodrome, rue Colbert. Les inscriptions se font sur place à partir de 14h. Une participation de 4€ par personne est demandée. Les sommes collectées seront reversées au Téléthon. Début des jeux à 14h30.

VENEZ NOMBREUX !

Les amis de Tit Frère de FORT-MARDYCK



↑ Tit Frère veillait sur les masquelours de la bande des pêcheurs 2024.

L'association a repris son activité. Notre géant Tit Frère existe toujours et c'est entouré de nouveaux membres qu'il participe à des rassemblements de géants, et bien entendu au carnaval de Fort-Mardyck.

Pour garder la mémoire culturelle de notre région, nous mettons tout en œuvre : dynamisme, esprit festif et beaucoup de bonne volonté. Nous avons des idées pour donner un bel avenir à notre Géant TIT FRERE.

Par la même occasion, nous recherchons un couple et deux porteurs, possédant les mêmes convictions que nous, pour assurer nos sorties.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer vos candidatures à l'adresse suivante :

Mme Béatrice DEVINCK-RYCKEWAERT
7 rue du docteur Louis Lemaire
2A reuze
59140 DUNKERQUE
Téléphone : 06 76 59 76 55



Parole d'élue : Florence BOUTEILLE-SAIHI

« L'accès à un logement décent est un droit fondamental de chaque individu. Au quotidien, les services de la SCAS oeuvrent avec ceux de la Communauté urbaine, de la Ville de Dunkerque, les bailleurs sociaux et un ensemble de partenaires afin de garantir ce droit. Les missions du service logement sont larges : préparation des commissions d'attribution, accompagnement des opérations de réhabilitation par les bailleurs, aide aux démarches pour le maintien d'une qualité du logement ou en cas de difficulté financière, prévention des expulsions locatives... Parce que, dans notre commune, permettre à chacun d'avoir un logement digne est aussi un devoir de solidarité. »

LE LOGEMENT À FORT-MARDYCK EN CHIFFRES

- **326** logements sociaux sur la commune (**154** maisons et **172** appartements)
- De janvier à novembre 2024 : **162** foyers ont déposé un dossier et sont en attente pour un logement social sur la commune
- Les personnes relancent le service régulièrement. Ainsi, depuis janvier 2024, nous sommes à **185** relances
- **15 départs** ont eu lieu depuis janvier 2024 sur les 326 logements sociaux que compte la commune soit un **taux de rotation de 4,6%**

REHABILITATION PARTENORD HABITAT

Partenord Habitat prépare une **réhabilitation d'une partie de son parc locatif**, elle concernera **51 logements individuels** :

- Rue Nouvelle) 30 logements
- Rue Jean Bart
- Rue Anatole France 4 logements
- Rue Denis Cordonnier 6 logements
- Rue de l'Amirauté 2 logements
- Ruelle de l'église 6 logements
- Chemin IC 52 3 logements

Dans le cadre du projet, la volonté de Partenord Habitat est **d'améliorer le confort et le cadre de vie de ses locataires**.

Le but de l'opération est également **de modifier l'étiquette énergétique** des logements (actuellement en **E/F/G**) **pour passer à l'étiquette énergétique C** après les travaux (menuiseries, porte d'entrée, isolation thermique extérieure, remise en état des plafonds si nécessaire, changement des sanitaires, nouveaux radiateurs au gaz de ville...).

Une enquête sociale est actuellement menée par Partenord Habitat avec chaque locataire au sein des logements concernés afin d'établir un diagnostic des besoins et des difficultés rencontrées (budget, aide aux déplacements des meubles, accompagnement...).

Dates à retenir : Réunion publique a eu lieu le 26/06/2024 / Lancement ACL (Accords Collectifs des loyers) 4^{ème} trimestre 2024 / Procédure appels d'offres 1^{er} semestre 2025 / Démarrage des travaux 3^{ème} trimestre 2025 / Livraison 4^{ème} trimestre 2026

Vous avez des dettes passagères liées à votre logement ?

Le Fonds Solidarité Logement du Département peut vous aider.

A quoi sert-il ?

- Le FSL peut vous aider à payer :
- Certains frais liés à votre accès au logement décent : le dépôt de garantie - le 1^{er} mois de loyer - le cautionnement.
 - Des impayés de loyer, d'énergie, d'eau (soumis à conditions de ressources, situation familiale, montant des factures impayées)

Qui le demande ?

La personne ou la famille en difficultés.
Un travailleur social.
L'organisme payeur de l'aide au logement (CAF, MSA).

Sous quelle forme ?

L'aide financière pourra être attribuée sous forme de prêt sans intérêt et/ou de subvention.

Par quelle procédure ?

Un dossier doit être constitué avec l'ensemble des pièces justificatives et envoyé au Département (le dépôt des demandes d'aides est dématérialisé).

Toute personne peut demander de l'aide de son travailleur social pour constituer ce dossier (MNS, CCAS, associations).

Tout dossier complet sera examiné par des commissions territoriales. Le demandeur reçoit une notification d'accord ou de refus.

J'ai besoin d'aide pour remplir mon dossier

SCAS de ma ville : 13 rue J.Deconinck – 03.28.59.56.40
MNS (Maison Nord Solidarité) de mon secteur : 325/327 Boulevard de la République 59430 Saint-Pol-sur-Mer - 03.59.73.40.59
FSL : 03.59.73.41.20

Prévention des expulsions locatives, n'attendez pas, des solutions existent !



- 1 Je suis locataire et j'ai une dette de loyer
- 2 L'huissier est venu pour la 1^{ère} fois / **COMMANDEMENT DE PAYER**
- 3 Je n'ai pas soldé ma dette. L'huissier vient de nouveau / **ASSIGNATION EN RESILIATION DE BAIL**
- 4 Mon bail est résilié, je dois quitter mon logement dans les 2 mois / **COMMANDEMENT DE QUITTER LES LIEUX**
- 5 Je suis invité pour une ultime « chance » / **COMMISSION DE RECOURS ULTIME**
- 6 Je ne me suis pas présenté à la commission de recours ultime et je refuse de quitter mon logement / **TENTATIVE D'EXPULSION PAR HUISSIER**
- 7 **DEMANDE DE CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE**
- 8 Je suis forcé de quitter les lieux / **EXPULSION**

Dès votre première dette de loyer, contactez :
Direction de l'habitat et du logement de la CUD
 Ruelle aux pommes
 03 28 26 29 15 - [Ida.preventionexpulsions@cud.fr](mailto:Ida.preventionexpulsions@ cud.fr)
 Accès par les lignes C2, C4 A, 16
 Arrêt hôtel de ville



Agenda

- Distribution des colis aux aînés : le 10 et 11 décembre 2024
- Permanences Partenord Habitat : 17 décembre 2024
- Boîtes solidaires : du 2 au 13 décembre 2024
- Concours des illuminations de Noël :
 - Inscription avant le 9/12/2024
 - Passage du jury la semaine du 16 au 20/12/2024 entre 17h30 et 20h00.

L'avenir Ensemble

Ensemble, nous animons la commune

Si nous avons maintenu et renforcé les manifestations traditionnelles de la commune, nous avons su aussi y apporter un souffle moderne et en créer de nouvelles.

La municipalité a préparé un programme féérique pour les fêtes de fin d'année qui commencera avec l'inauguration des illuminations de Noël le 3 décembre à 17h30. Un journal spécial sortira pour l'occasion et sera distribué dans tous les foyers. Notre ambition est que ce programme bénéficie et plaise à tous. Nous aurons aussi l'honneur d'accueillir la cérémonie liée au dévoilement de l'affiche de l'édition 2025 du Carnaval de Dunkerque puis nous enchaînerons avec l'intronisation de notre tambour-major avant la galette des Aînés et notre Bande des Pêcheurs.

Claude 2 est grande !

Après trente-trois ans à guider les masquelours Fort-Mardyckois avec son cantinier, notre tambour-major a décidé de passer la main. Première femme tambour major de l'agglomération en 1991, Claude 2 mérite notre respect et notre reconnaissance pour son dévouement, son sens de la fête et son incomparable gentillesse.

Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité

La République est laïque. L'Ecole est laïque. Fort-Mardyck est laïque. Nous avons décidé de mettre à l'honneur la laïcité le 09 décembre à l'occasion d'une manifestation qui réunira les élèves de CM1 et CM2 de nos deux écoles primaires et toutes celles et ceux qui le souhaitent. La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

Cette tribune politique est la dernière de l'année 2024

Nous souhaitons à nos concitoyens d'heureuses fêtes de fin d'année. Nous accompagnerons les plus fragiles avec les services de la Maison de la Solidarité pour qu'ils puissent passer un moment agréable, convivial et festif.

Et nous nous retrouverons début 2025 pour de nouveaux projets qui bénéficieront à tous les Fort-Mardyckois.

Défi Fort-Mardyckois

Texte non communiqué.

NOS SERVICES

Maison de la Solidarité

Rue Jean Deconinck
 03 28 59 56 40
 Du lundi au vendredi
 8h30-12h et 13h30-17h30 (17h le mercredi)

Permanence Mission locale

le mercredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Permanence PLIE

(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
 le jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Permanence Partenord Habitat

17 décembre de 14h à 16h

Permanence de l'Assistante Sociale de l'UTPAS

(Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale)
 le mardi de 9h15 à 11h

Carnet

Mariage

Pascale DENORME et Olivier WALLYN

Décès

Jeannine LECOESTER veuve BARBE, 91 ans
Didier BUSSON, 70 ans
Francis CLOU, 73 ans
Roger GOSSELIN, 67 ans
Charline BURAT veuve LENGREND, 68 ans
Raphaël DECONINCK, 47 ans

Horaires :
de la mairie et de la SCAS

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mairie : 03 28 59 68 00
SCAS : 03 28 59 56 40

Permanences de
la Police municipale :

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous
au 06 85 74 81 05
En mairie

Pour toute intervention 24h/24 :
03 28 26 27 17

Modification de la collecte des déchets
pour la fin d'année

Les 25 décembre 2024 et 1^{er} janvier 2025 tombent cette année un mercredi, jour habituel de collecte des déchets dans notre commune. Ces jours étant fériés, le ramassage des containers sera donc reporté respectivement **aux samedi 28 décembre 2024 et samedi 4 janvier 2025**.
Les déchetteries seront également fermées les 25 décembre et 1^{er} janvier.
Merci de votre compréhension.



Collecte des sapins de Noël

La Communauté Urbaine de Dunkerque renouvelle cette année l'opération de collecte des sapins de Noël par la mise à disposition d'une benne dans notre commune. La benne sera accessible du **23 décembre 2024 au 10 janvier 2025**, au Centre Technique Municipal (ateliers municipaux), rue Emile Zola, **de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00**. Cette benne a pour SEULE vocation la collecte des sapins de Noël.



Recensement de population 2025



Comme vous en avez l'habitude désormais, **une opération de recensement de la population** sera menée à Fort-Mardyck début 2025. Elle ne concernera qu'une partie de la population et se tiendra du **16 janvier au**

22 février 2025. Si vous faites partie des personnes concernées par le recensement, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.
Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, **des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur**. Répondre au questionnaire du recensement est **obligatoire**, les données collectées sont **confidentielles**. Plus d'infos sur la page Facebook : RecensementPopulationFrance, sur le site internet [www. le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) ou sur la chaîne Youtube de l'INSEE.

Concours de décoration de
Noël du 16 au 20 décembre !

Privilégiez les décorations faites maison, recyclées naturelles et écologiques. Inscriptions jusqu'au 9 décembre.



Boîte aux lettres du Père Noël
Par la Municipalité
Parvis Nelson Mandela
→ Du 1^{er} au 18 décembre

Les boîtes de Noël solidaires
Par la SCAS en partenariat avec les Amis de Jacques BIALSKI
→ Du 2 au 13 décembre
Dépôt des boîtes en mairie, à la SCAS et à l'AFMACS

Lancement des illuminations
Par la Municipalité
Place de la mairie
→ Mardi 3 décembre à 17h30

Concours de pétanque
Par l'association le Bon pointeur Fort-Mardyckois
Au Boulodrome
→ Mercredi 4 et le samedi 7 décembre à partir de 14h (début des jeux à 14h30)
Inscription sur place – 4€ par personne
Les sommes collectées seront reversées au Téléthon.

Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
Par la Municipalité et les associations patriotiques
Monument aux morts
→ Jeudi 5 décembre à 11h

Conseil Municipal de Dunkerque
Salle des fêtes de Fort-Mardyck
→ Jeudi 5 décembre à 18h

Téléthon
Par l'Afmacs en partenariat avec des associations locales
Centre socioculturel
→ Samedi 7 décembre de 14h à 18h
Au programme : concours de belotes, vente de bijoux, atelier déco de Noël parent enfant, buvette
Concert de St Cécile
Par l'Ensemble Instrumental
Salle des Fêtes
→ Dimanche 8 décembre à 16h (ouverture des portes 15h30)

Plantation arbre de la Laïcité
A l'angle des rues Amirauté et du Général de Gaulle
→ Lundi 9 décembre à 9h30

Marché de Noël
Par Team DK Stunt en partenariat avec la Municipalité
Place de l'église
→ Samedi 14 et dimanche 15 décembre. Le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h30
Animations : chants chorale, prestation musicale des Shambles, ateliers du Père Noël, photocall avec le Père Noël, jeux gonflables, spectacle de magie....

Dévoilement de l'affiche du carnaval de Dunkerque 2025
Par les 3 communes associées
Salle des fêtes
→ Mercredi 8 janvier à 18h30

Cérémonie des vœux à la population
Par la Municipalité
Salle des fêtes
→ Samedi 11 janvier à 17h

Galette des Aînés
Par la SCAS
Salle des fêtes
→ Mercredi 15 janvier à 15h
Assemblée générale
Par le CLIC
Salle des fêtes
→ Vendredi 24 janvier à 18h
Repas d'avant Bande
Par les Corsaires
Salle des fêtes
→ Samedi 1^{er} février à partir de 11h30

Bande des Pêcheurs
Par la Municipalité et les associations carnavalesques
Départ Salle des fêtes
→ Samedi 1^{er} février à 15h

Conseil Consultatif Mairie
→ Jeudi 6 février à 18h

Bal enfantin
Par les Zootenards
Salle des Fêtes
→ Samedi 8 février à partir de 14h30

Bal ados de carnaval
Par l'AFMACS et la municipalité
Salle des Fêtes
→ Mercredi 12 février de 19h à 23h30

La nuit de la Bringue
Par les Corsaires
Salle des fêtes
→ Samedi 22 février à partir de 21h30

*Votre commune
vous souhaite*



*de très belles fêtes
de fin d'année*

Fort-Mardyck